

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE

COMPTE RENDU

**REUNION PLENIERE
JEUDI 04 JUIN 2009**



REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

« Conférence - Débat »

Monsieur Xavier BAILLY
Directeur du patrimoine d'Amiens métropole

« Le patrimoine au service du développement économique d'une communauté d'agglomération : l'expérience d'Amiens métropole »

Jean-Roger BERGERAT ouvre la séance et remercie les membres ainsi que le public. Il fait part des excuses des membres absents. Il rappelle l'importance de l'émergence et précise que la feuille circulera pendant la séance. Il profite de l'occasion pour faire un appel aux volontaires pour une inscription à la commission Santé nouvellement relancée. En effet, celle-ci est importante notamment pour les thématiques liées aux jeunes et aux personnes âgées.

Préalablement au déroulement de la réunion, Jean-Roger BERGERAT salue la victoire de l'USBCO et à sa montée en ligue 1. Il indique que le Conseil de développement durable de l'agglomération boulonnaise (CDDAB) s'associe à ce merveilleux événement, à ce match qui s'est déroulé dans l'agglomération le vendredi précédent. Il s'agit non seulement de la victoire d'une équipe d'excellents sportifs dont la répercussion est bénéfique sur notre agglomération, mais aussi de la preuve que l'esprit d'équipe, la motivation, et l'union font la force et la réussite. Il souhaite dire également que, tout en portant une équipe et des joueurs en ligue 1, l'USBCO avec ses entraîneurs et ses dirigeants, accompagne les jeunes dans les quartiers et leur permet d'acquérir des bases de sociabilité. Par son action, l'USBCO, comme beaucoup d'autres clubs sportifs de notre agglomération, participe de façon exemplaire à l'insertion et la formation citoyenne de nos jeunes. Il adresse un clin d'œil amical à Xavier BAILLY qui vient d'Amiens.

Jean-Roger BERGERAT rappelle en premier point que le colloque des conseils de développement du Nord pas de Calais se déroulera le 11 juin à Saint Omer. Il a pour thème d'étude : « la société civile organisée dans la dynamique de développement des territoires ».

Jean-Roger BERGERAT présente un point sur les travaux des différents groupes de travail du CDDAB.

A ce propos, Paul LABIT précise qu'une réunion du groupe de travail CULTURE se déroulera au Château d'Hardelôt et qu'une réunion plus solennelle sera organisée en septembre afin de déterminer un nouveau programme d'actions.

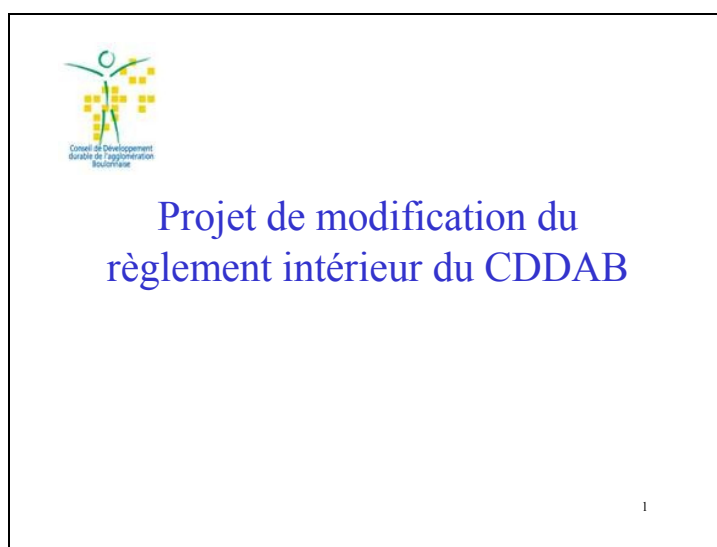
Jean-Pierre SERGENT indique que la dernière réunion du groupe de travail TRANSPORT aura lieu le 16 juin en vue d'examiner les suites du rapport.

Avant de céder la parole à Hervé PIAU, pour la présentation du projet de modification du règlement intérieur, Jean-Roger BERGERAT rappelle qu'être

membre du (CDDAB), cela implique de s'engager pour représenter les associations, les organismes et la société civile. La présence des membres mandatés aux séances plénières est donc requise. En effet, chaque membre s'est engagé et s'engage à siéger en personne au CDDAB et à participer activement aux travaux. Les membres du CDDAB ont une responsabilité vis à vis des concitoyens, ils sont garants d'une forte implication de la société civile. Par ailleurs, même si le taux de participation des membres du CDDAB aux plénières est supérieur à ceux des autres Conseils de développement de la région, il n'en reste pas moins que le taux de présence est insuffisant. Aussi, compte tenu de cela et en accord avec le Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) et Dominique GODEFROY, vice-président chargé des relations avec le CDDAB, une refonte des statuts du CDDAB a été engagée, afin de permettre un meilleur taux de participation et une meilleure représentativité. L'objectif est de proposer à la plénière de septembre 2009 de reprendre ces travaux avec un nouveau règlement et une composition renouvelée des membres. Il remercie Hervé PIAU qui a accepté avec Johann DUHOO de travailler sur le règlement intérieur.

Il donne la parole à Hervé PIAU qui présente le projet de modification du règlement intérieur du CDDAB.

Diapositive 1



Diapositive 2



Quelques dates

- **Juin 1999** loi Voynet
- **Octobre 2002** délibération du Conseil de la CAB pour la création du CDDAB
- **Mars 2003** Installation et règlement intérieur du CDDAB
- **Janvier 2009** délibération du Conseil de la CAB pour la révision du RI.

2

Diapositive 3




Procédure de modification

- Propositions de modification soit :
 - par tout membre du CDDAB (examen par le bureau);
 - par le bureau .
- Propositions retenues par le bureau sont soumises au vote de la plénière après avis de la CAB.

3

Diapositive 4




Propositions de modification

Concernent :

- la composition
- le fonctionnement

4

Diapositive 5



La composition

- Ouvrir plus le CDDAB au monde associatif et aux jeunes;
- Passer de 58 à 70 membres environ;
- Répartir les membres en 3 collèges au lieu de 4.

5

Diapositive 6




Les trois collèges

- collège *territoire* :
 - habitat, environnement, équipement, foncier et planification, institutions.
- collège *société* :
 - culture, sport, santé, vie collective, emploi et formation.
- collège *économie* :
 - commerces, services, industries, agriculture, nouvelles technologies, recherche et énergies renouvelables, organismes et institutions, syndicats.

6

Diapositive 7



Le fonctionnement

Principales modifications proposées :


- un membre empêché peut **mandater ponctuellement une personne** de son organisme pour le représenter;
- élection du président en assemblée plénière, à la majorité simple, pour un mandat de **3 ans renouvelable une fois**;
- les membres du bureau sont cooptés par le président parmi les membres du CDDAB;

7

Diapositive 8

(principales modifications proposées – suite)

- une commission des suites;
- organisation de séances d'information thématiques;
- le président présente chaque année un rapport sur les activités du CDDAB au cours d'une séance du Conseil de la CAB.



8

Hervé PIAU indique qu'un document plus complet sera établi et sera transmis à l'ensemble des membres avant la prochaine plénière afin qu'il soit voté en séance.

Jean-Roger BERGERAT remercie Hervé PIAU pour cette présentation et invite les membres de l'assemblée à prendre la parole sur ce point.

Jean- Roger BERGERAT : j'insiste sur le fait que tout ce qui a été présenté sur cette question a été vu en concertation avec le président de la CAB et Dominique GODEFROY. Il est bien évident, que tout en restant autonome dans notre fonctionnement, nos missions et nos propositions, nous sommes adossés à la CAB. L'existence et la composition du CDDAB sont parties prenante du contrat d'agglomération.

Hervé PIAU : je remarque qu'en ce qui concerne les trois collèges, la notion de développement durable n'apparaît pas explicitement. Néanmoins, je pense que chacune des composantes intègre ce concept.

Dominique PAQUENTIN : comment une personne qui n'appartient à aucun groupe de travail, ou à une association peut elle participer au CDDAB ?

Hervé PIAU : il existe deux possibilités : cette personne peut effectivement accéder à un collège en tant que personnalité dite qualifiée, de part sa compétence, sa notoriété. Cette personne pourra être membre titulaire du CDDAB. La deuxième possibilité est d'être membre associé. En effet, toute personne qui le souhaite pourra demander à participer aux travaux du CDDAB. Le Bureau examinera cette demande et proposera en fonction des sièges vacants soit un poste de titulaire en tant que personnalité qualifiée, soit un poste de membre associé.

Jean Roger BERGERAT : le fonctionnement du CDDAB passe par des hommes et des femmes qui sont motivés pour apporter leur expérience ou leurs propositions dans le cadre des commissions. En plénière, les avis doivent être votés par des représentants de la société civile.

Hervé PIAU : en ce qui concerne les élus, il y aura un article dans le règlement intérieur qui précisera que ne peut faire partie du CDDAB une personne qui détient un mandat électif dans le périmètre de la CAB.

Jean-Roger BERGERAT accueille Xavier BAILLY, directeur du Patrimoine d'Amiens Métropole, lequel présente à l'aide d'un document projeté la politique menée sur la métropole amiénoise en matière de développement touristique et mise en valeur du patrimoine facteur de développement économique.

Xavier BAILLY : je suis historien de l'art de formation et j'ai poursuivi mon parcours par un master de sociologie axé sur la valorisation du patrimoine. Ce qui m'amène aujourd'hui à mettre mon savoir faire au service d'un territoire, qui est aujourd'hui une communauté d'agglomération autour d'une capitale régionale qui est la ville centre. La communauté est constituée donc de la ville centre et de 32 communes sur un territoire modeste du point de vue de son bassin de population. En effet, la ville centre compte 135 000 habitants et avec les communes membres, on arrive péniblement à 180 000 habitants. Ce qui veut dire que le poids démographique au sein du département de la Somme est relativement faible. Les enjeux sont évidemment majeurs, à la fois en terme de politique culturelle mais aussi et surtout de valorisation du patrimoine dans un périmètre qui est écarté, jusqu'à assez récemment, des routes touristiques, et considéré comme un territoire meurtri au cours du XXème siècle.

Je vous propose un panorama sur trois points : avant, hier et demain. Le contexte historique d'Amiens, ce qui en fait peut être sa singularité et enfin les enjeux.

Jules Verne en espagnol, en allemand. Un film d'après Jules Verne qui a fait date dans l'histoire du cinéma (*diapositives 1 à 13*). D'une certaine façon, Jules Verne, c'est un écho médiatique mondial, avec une œuvre littéraire qui est parmi l'une des plus traduites dans le monde et dans toutes les langues ; traduite également sur de nombreux supports publicitaires. Nous sommes ici dans un territoire de production de plumes à écrire. Il y a eu une plume, Jules Verne, bien évidemment, je vous épargne un catalogue qui serait extrêmement long et fastidieux. Néanmoins, Jules Verne, qui est ici interprété au fin fond du golfe du Bengale, est évidemment un facteur de communication extrêmement précieux et je disais à Jean-Pierre SERGENT à l'instant, qu'en 2005 nous fêtions à Amiens le centième anniversaire de la mort de Jules Verne autour d'une œuvre qui a fait écho dans le monde entier et qui est porteuse d'un imaginaire extrêmement riche. D'une certaine façon, une source d'inspiration pour nous aujourd'hui.

Néanmoins, la source d'inspiration, il faut lui donner une matérialité. Nous sommes ici dans le bureau de Jules Verne, dans une maison qui a fait l'objet d'une

restauration importante, parce que eh oui... Jules Verne fut un amiénois célèbre, déjà célèbre de son temps, il est venu à Amiens, il s'y est marié, il y a fait souche et il est devenu aussi un conseiller municipal local et à ce titre là, un acteur de sa cité et aussi un bon bourgeois qui a participé à l'économie locale et à sa prospérité dans une ville qui fut industrielle. Et c'est vrai que le panorama d'aujourd'hui de cette ville et aussi celui, l'actualité le démontre encore régulièrement, une ville industrielle dont l'actualité témoigne avec notamment les conflits autour de l'industrie du pneu. Néanmoins, je ne vais pas vous faire une conférence sur Jules Verne. Ce n'est pas le propos, mais vous dire que Jules Verne est, pourquoi pas, une piste de valorisation du patrimoine. Amiens, vous le savez, est une ville proche de la couronne parisienne, donc les enjeux d'Amiens pourraient être comparés à ceux d'Orléans, de Reims ou de Rouen à ceci près que les contextes économiques, bassins de populations, les infrastructures sont biens souvent différents. Amiens dans ce territoire français est une petite capitale régionale qui en 1992 revendique déjà la qualité patrimoniale par la souscription au label de « Ville d'Art et d'Histoire ». Un label d'ailleurs, que Boulogne possède également comme le montre ici cette carte.

1992 pourrait être considérée comme une date un peu symbolique dans la valorisation du patrimoine d'Amiens. C'est le 11^{ème} anniversaire du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la cathédrale, c'est également la signature de la convention de ville d'art et d'histoire et c'est surtout le début d'un chantier qui est celui de la restauration de la cathédrale d'Amiens. Ce chantier, nous allons en reparler, il va jouer un rôle non négligeable et il continue à jouer un rôle important dans le panorama de cette cité. (*Diapositives 14 à 16*) Vous voyez ici une gravure du XVII^{ème} siècle et on voit bien que la stature de l'édifice, sa silhouette, l'importance de son architecture exemplaire, font que déjà au fur et à mesure des siècles, la stature de l'édifice écrase, mais aussi signale, l'importance de la cité. C'est vrai qu'aujourd'hui je vous montre que de jour, la silhouette marque le paysage, et que dans le panorama de cette ville qui, somme toute, montre une singularité par son étendue en superficie, par cette espèce de linéarité du paysage ponctué ici par quatre signaux : à gauche le beffroi médiéval, la cathédrale, mais aussi une cheminée d'usine... d'une industrie qui fut textile, domaine particulièrement éprouvé et étrillé au cours du XX^{ème} siècle et bien sûr la tour Perret qui témoigne de la reconstruction de la ville.

(*Diapositives 17 à 18*) Je vous montre ici quelque chose que je ne devrais pas vous montrer ! Je suis un technicien au service d'une collectivité territoriale, je travaille donc pour le projet défini par mes élus. Voici une campagne de communication lancée par le précédent collège d'élus de la communauté d'agglomération, vous en connaissez le président, c'est un homme qui a marqué évidemment de son empreinte le paysage d'Amiens, mais qui a fait aussi un passage au gouvernement : Gilles de Robien qui a quitté les affaires aux dernières élections. Cette campagne de communication, qu'il lança il y a à peine quatre ou cinq ans, montre que les ambitions politiques, que nous techniciens mettons en œuvre, en est un cap. Et j'aime bien cette campagne de communication parce qu'elle témoigne ici d'une ambition affichée, c'était celle de la précédente majorité, il s'agissait de dire : l'enjeu est de faire une capitale régionale qui devienne un modèle. C'est du vrai texte : « le premier ministre canadien déclare : inspirons nous d'Amiens ! », c'est une boutade bien évidemment. On se projette dans l'avenir comme ici « le CHU obtient son

cinquième prix Nobel ! » mais en regardant bien la date sur le journal, vous verrez la date 2038...

En tout cas, cet enjeu politique, il s'inscrit dans un territoire qui est marqué par l'histoire, et même la préhistoire. (*Diapositives 19 à 34*) L'homme taille le silex au bord du fleuve ; la ville est une ville gallo-romaine parmi les plus importantes de la Gaule - Belgique, qui le sait ? La fondation d'Amiens c'est un événement ! Jules César évoque dans *La Guerre des Gaules*, cette fameuse ville fondée en un lieu où l'on traverse le fleuve Samarobriva : le pont sur la Somme ; d'une cité des Ambiens qui donne le nom d'Amiens ; donc une samarobriva ambienorum. Qu'en reste t'il de cette ville dont le paysage fût marqué par un amphithéâtre de douze mille places, d'une ville dont un certain centurion du nom de Martin partage son manteau aux portes de la ville ? Je vous vois déjà un peu sceptique... C'est du patrimoine intangible, immatériel. Si l'on rattache Amiens au nom de Jules Verne, on parcourt le monde entier. Si l'on rattache le nom d'Amiens au partage, à cette charité de Saint Martin, même chose, la chrétienté a développé autour de la dévotion martienne pléthore de lieux, de sites, de routes, en témoignent d'ailleurs les itinéraires culturels autour de Saint Martin de Tours, même si effectivement accolé à Martin, c'est la ville de Tours dont il fût évêque qu'il est question. De cette ville antique, peu de traces. Nous sommes ici place Gambetta, un modeste hublot au travers duquel on devine, péniblement, trois mètres plus bas les vestiges du forum. Faire vivre cette ville gallo-romaine est donc difficile. Du moins la ré-évoquer, on le fait autour des collections des musées, des itinéraires culturels. Mais c'est surtout une ville médiévale autour d'un personnage qui lui aussi a marqué de son empreinte l'Europe occidentale, je vous le montre, vous le reconnaissez peut être à la peau de bête qu'il porte, il s'agit d'un personnage dont la chronique montrera qu'après son arrestation et sa décapitation, Hérodiade victorieuse plantera son couteau dans son crâne, il s'agit bien évidemment de Saint Jean-Baptiste. Et ce crâne arrive à Amiens. A l'occasion d'une quatrième croisade, une relique, là encore un signe, arrive dans une ville et se trouve hébergé dans une cathédrale qui à l'époque, l'année 1206, est encore un édifice roman mais qui, peut être à la faveur d'une spiritualité nourrit d'une relique, d'un signe, se verra doper avec la possibilité de construire une cathédrale gothique. Mais là encore revenons à l'économique. Quels sont les moyens financiers pour construire une cathédrale gothique au début du XIIIème siècle ? Vous voyez ici deux personnages, étranges, bizarres, réunis autour d'un étrange sac contenant des choses dont on devine la rondeur, si je vous dis que ces boules ce sont des coqs ? Que le mot coq donnera le nom « cocagne » et que le pays de Cocagne est celui de la prospérité, vous découvrirez très vite qu'il s'agit du pastel qui fait la fortune d'Amiens au XIII siècle. C'est une plante. Ce n'est pas l'indigo mais le principe actif est le même. C'est une plante qui s'appelle l'isatis tinctoria qui est la « waid » en picard et la « guesde » en français : petite fleur jaune modeste de la famille des brassicaires, de la famille des radis et du chou et dont les feuilles donnent une couleur bleue. Je vous ai photographié le velours d'un fauteuil de l'Hôtel de Ville. Vous noterez que l'on ne néglige pas cette couleur bleue à Amiens. Ici, il s'agit d'un velours historique qui date du XVIII ème siècle, ce qui nous permet d'évoquer la production textile amiénoise qui fit sa fortune, dans les siècles suivants, autour de la production de velours d'ameublement. Un velours dont on pourrait parler longuement... Je suis persuadé que nombre d'entre vous ont des fauteuils qui sont tapissés de velours d'Amiens. Et d'une ville qui, si je reviens au moyen âge autour de cette industrie, va acquérir une solide fortune qui lui permet de se construire, de

s'organiser et de se doter d'une parure monumentale particulièrement exemplaire. Il s'agit d'une gravure du XIX^{ème} siècle (*diapositives 35 à 50*). Néanmoins, vous y voyez nombre de clochers, la silhouette de la cathédrale, une ville enfermée dans son cordon de fortification, et où la présence du fleuve n'est pas sans rappeler que la ville a un tissu économique avec un *hinterland* : le bassin picard relié par ce fleuve, qui est un cordon ombilical de connexions avec bien sûr la baie de Somme, qui est à l'époque encore riche aussi d'une activité portuaire importante.

Le fil des siècles se déroule, la ville se développe. Nous arrivons, par exemple au XVIII^{ème} siècle. Je n'ai pas résisté à l'envie de vous en montrer le portrait d'un personnage né à Amiens, à 150 mètres de la cathédrale, qui se prénomme Pierre-Ambroise Choderlos de Laclos de son nom, auteur des *Liaisons Dangereuses*. Un XVIII^{ème} siècle qui là aussi participe à la parure monumentale, avec un château d'eau, un théâtre, dans une ville qui finalement arrive à l'aube du XIX^{ème} siècle, dans un écrin monumental peu modifié, enrichi d'une industrie qui en fait sa prospérité... Regardez ici dans les années 1850 la fébrilité, l'activité de ces marchands ambulants dans les rues de la ville basse. De cette ville basse marquée par des maisons de pans de bois en ce début XX^{ème} siècle encore. D'une ville qui est aussi très fortement marquée dans son paysage, dans son intimité par des canaux qui lui valent, sans doute dit-on à son retour de Gand par Louis XVIII et ses époques troublées, ce vocable de « Petite Venise du Nord ». Qui en a trouvé la preuve ? Moi je ne l'ai pas trouvée, je reste sceptique ! Néanmoins, Petite Venise du Nord, une ville qui dans les années 1850, un cliché d'Henri LESECQ, s'active autour de la restauration de la cathédrale. Ce que vous voyez ici sur la tour nord, la tour de la cathédrale à gauche c'est un chantier de restauration avec des échafaudages montés comme au Moyen Age. Une ville dont le tissu urbain est encore particulièrement dense, y compris jusqu'en 1911. Nous sommes en 1911, les cheminées fument encore sur la ville basse, et tout bascule, alors que la haute société amiénoise fête encore baptême et mariage dans les jardins des hôtels particuliers de la ville haute et que la population de la ville bénéficie du Cirque inauguré par Jules Verne en 1889.

(*Diapositives 51 à 81*) Mais c'est oublier que le premier conflit mondial et la première bataille de la Somme vont bientôt faire rage à quelques kilomètres d'Amiens. On protège la cathédrale ... Les bombardements touchent la ville, et la ville est très sévèrement touchée, en témoignent les impacts comme ici dénombrés sur le musée, sur le cirque et bon nombre de monuments. Mais l'on reconstruit. L'entre deux guerres est assez productif, je vous épargne le catalogue des reconstructions d'Amiens dans un département de la Somme qui fût extrêmement mutilé par ce premier conflit mondial. Mais on pourrait parler de l'architecture Art déco à Amiens. C'est oublier 1940 ! Je crois que je n'apprends rien à des Boulonnais. La seconde guerre mondiale sera terrible ici à Amiens, l'offensive de 1940 ravage la ville, et ces ravages vont amener des années de guerre extrêmement difficiles. Nous sommes ici en 1941 près de l'Hôtel de Ville qui est l'édifice que l'on devine à l'arrière plan et à proximité de la cathédrale. Proximité qui nous montre un cliché ici avec les destructions. 60% du centre historique ancien est détruit (en rouge). Ce qui reste de la ville basse (en jaune), l'actuel quartier Saint Leu, qui est un quartier populaire, extrêmement dégradé et en très mauvais état. Autant dire que la ville est ravagée, je vous en montre la preuve...Voici un cliché d'avion pris en 1944, et encore plus

flagrant : voici le centre ville d'Amiens en 1945. Ca n'apprend rien à des Boulonnais, mais cela marque !

Cela marque le tissu économique. Vous le savez, la priorité de la France en 1945, sera la reconstruction de l'outil économique de l'industrie française et Amiens n'échappera pas à cette priorité. On va reconstruire les industries amiénoises et le centre ville après. Alors, sur la reconstruction : on reconstruit la gare avec Auguste Perret. Cette reconstruction est une reconstruction lente et Auguste Perret est évidemment un des chantres du béton. La reconstruction est donc un élément symbolique autour de la question de la Tour Perret qui n'a cessé de faire débat au cours de ces dernières années. Et une place de la gare qui est en quelque sorte le symbole de la modernité. D'une modernité qui entre dans une ville qui n'est probablement pas comme Boulogne sur mer. Votre horizon, si je peux me permettre cette hypothèse, c'est quand même bien la mer, votre univers c'est la mer. Je ne parlerai pas du Baron Bucaille et de ces grands aventuriers qui sont en quelque sorte vos héros. Amiens est une ville rurale, inscrite dans un terroir où l'on est accés sur une industrie, qui certes a révolutionné au XIXème siècle les mentalités, mais qui se sont inscrites dans cet environnement là. La reconstruction sera longue, pénible, douloureuse... La reconstruction du tissu économique également. Mais il faut surtout panser les plaies sociales, morales et culturelles c'est une autre paire de manche.

Par exemple, ce beffroi, qui était un beffroi du XVème siècle, modifié au XVIIIème siècle, voyons- le dans les années cinquante ! Et pourtant, en 2005, le Beffroi d'Amiens sera lui aussi comme le vôtre, classé patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre de l'extension des classements des beffrois belges. Donc une ville qui finalement va traverser ces années du XXème siècle avec ses heurts et malheurs, et la difficulté de se reconstruire au pied d'une cathédrale qui, elle, demeure. La commande publique, l'art contemporain vont ici et là s'inspirer de ces constantes, d'une cathédrale d'une part, de la présence de l'eau d'autre part. Je vous montre une œuvre d'une artiste mexicaine Yolanda Gutierrez au pied de la cathédrale dans le parc Saint Pierre (*diapositive 72*). Ce parc Saint Pierre qui est un parc contemporain. Finalement, Amiens a ceci de comparable avec Boulogne sur Mer, mais d'autres villes aussi, d'être à la fois une ville venue du passé : on taille le silex 450 000 ans avant Jésus Christ sur les rives du fleuve. Ca n'est pas la naissance de la ville gallo-romaine que j'évoquais tout à l'heure, mais c'est une ville qui doit se tourner aussi vers l'avenir et qui s'inscrit dans une modernité, dans une contemporanéité et un quotidien qui est celui de ses habitants. La présence du végétal, la présence de grands parcs urbains, la présence de jardins historiques font que Amiens est un peu aussi dite *la ville verte et bleue* entre le végétal et l'aquatique. Un aquatique qui est l'eau de la rivière et pas celle de l'eau de la mer. Evidemment ce sont des images un peu statiques.

Un centre historique qui est donc, à la fois, encore maintenu dans son intégralité mais aussi totalement moderne. La Place Gambetta, qui est le cœur névralgique du centre ville, piétonnisé en 1993, va être en quelque sorte le théâtre d'une action culturelle quotidienne avec un festival des arts de la rue extrêmement important, qui a maintenant près de trente ans. La piétonisation fait date. Parce que c'est, pour vous donner un ordre d'idée en terme d'aménagement urbain, le premier concours international lancé en France pour une piétonisation de centre ville. Qui de vous, élus

locaux, n'a pas eu à se confronter à la difficulté de faire entendre à des commerçants (je suis fils et petit fils de commerçants) les mutations d'un espace urbain de centre ville, tout en tenant compte précisément de ce tissu économique de proximité ? La mutation s'est faite à Amiens, elle est encore en cours et fait l'objet de nombreux débats : je ne vais pas entrer dans le détail mais peut être y reviendrons- nous avec vos questions tout à l'heure. Nous étions place de l'Hôtel de ville. Petit clin d'œil de l'histoire : Amiens, lieu de signature en 1802 d'un traité de paix : la paix d'Amiens. Quatre plénipotentiaires qui, réunis à Amiens, signeront une paix assez éphémère. Napoléon présent à Amiens comme à Boulogne sur mer, je me devais de faire ce clin d'œil. Dans le tissu culturel, le patrimoine est, vous le savez, multiforme. Nous avons bien sûr un patrimoine bâti qui peut être le réceptacle d'autres collections. Je vous montre ici le musée de Picardie d'Amiens, le musée des Beaux Arts en d'autres termes, l'ancien musée Napoléon, premier musée construit en France pour être un musée. Pour être tout à fait juste, après celui du Havre qui a disparu lors de la seconde guerre mondiale. Donc musée extrêmement important avec des collections non négligeables, musée qui fait l'objet d'une restauration (*Diapositive 82*). Le deuxième musée, en trame ici, c'est le musée de l'hôtel de Berny : je me dois de vous donner quelques chiffres. Quand je parle d'enjeu culturel autour du patrimoine, c'est l'enjeu d'aujourd'hui pour nos élus que de voter des budgets. Je vous montre là des chiffres qui sont vertigineux, ce sont les chantiers des musées à Amiens aujourd'hui. Alors la première ligne est votée, la deuxième pas encore et les dernières sont en cours. Vous imaginez les enjeux ! Pour restaurer les deux musées d'Amiens, achever le musée de Picardie qui n'avait été rénové dans les années 90 que sous sol et rez-de-chaussée, il reste encore tout le premier étage. Un énorme musée du XVIIIème siècle où il y a tout à faire. Et le musée de l'Hôtel de Berny, que vous voyez ici en toile de fond, ancien hôtel des trésoriers de France et du début XVIIème, toujours en place mais en très mauvais état. Si vous faites le calcul, il y en a à peu près pour 25 millions d'euros. C'est vertigineux.

(*Diapositives 83 à 124*) Autre chantier, un enjeu extrêmement important qui a fait école en France et ailleurs, on a pas mal publié sur la question en matière de revitalisation en centre historique ancien, et je parle bien là d'une dynamique urbaine. Les enjeux de population, la fixation de population en centre ville pour éviter la désertification, ces enjeux économiques qui vous sont sans doute plus familiers peuvent tourner autour de ces questions. A Amiens, la question de la revitalisation du centre historique ancien face à une reconstruction qui n'était pas achevée est passée par le projet universitaire. Premier volet, nous sommes ici au début des années 90, c'est l'îlot de la fac des sciences, îlot des Mines, architecte Henri Godin, une architecture assez audacieuse en plein quartier Saint Leu. Donc une architecture qui va marquer de son empreinte le quartier Saint Leu et redynamiser tout le quartier. Deuxième volet, les grandes écoles. Ici, toujours en bordure de Somme à proximité de Saint Leu, l'école d'ingénieur en électronique. Je parlais de l'école supérieure d'art et de design au début des années 2000. Ce n'est plus Henri Godin mais Bruno Godin le fils. On pourrait parler de ces grands noms de l'architecture qui vont jalonner ces projets au cours des vingt dernières années. Et puis évidemment en troisième volet, après le volet juridique qui est basé en bas de la cathédrale du quartier Saint Leu, la citadelle, autre chantier en cours, qui fait l'objet de longs débats. Ce n'est pas encore totalement voté mais sur le chantier de la citadelle, construite par Jean Erard de Bar le Duc au début du XVIIème siècle puisque commandée par Henri IV, donc avant Vauban. Cette citadelle, c'est à la fois un enjeu

patrimonial et le dernier volet d'un chantier qui est à la fois le transfert de l'université en centre ville « dernier acte » mais aussi un chantier qui doit faire jonction entre le centre ville et le quartier nord. Le quartier nord à Amiens c'est une ZUP de 25 000 habitants à rattacher au cœur de ville avec un verrou qui est constitué de 15 hectares de friches concédés par l'armée en 1992, et d'un monument historique la porte de Montreuil inaugurée en 1531 par François Ier. Comment y mettre une université dans le cadre du contrat de projet Etat-Région, dont on a la moitié des financements assurés dans le premier volet 2007-2013 : 64 millions d'euros et il leur faut le double ? Donc un enjeu majeur. Je vous cite encore les quelques restaurations : cirque Jules Verne, avec une rénovation intérieure qui a fait date, comment on organise le financement de ces chantiers de restauration ? Je vois Sylvie BERQUELIN en face de moi qui connaît ces questions là, les enjeux culturels de ces établissements de coopération culturelles. Nous en avons un avec la maison de la culture, nous en avons un deuxième en chantier avec le pôle national des arts du cirque, et un troisième en chantier avec l'Ecole Supérieure d'Art et de Design puisque obligation nous est faite de transformer le statut juridique de cette ancienne école des Beaux Art. Voici notre stade, très beau stade, inauguré au début des années 2000. C'est un joyau architectural, je parle d'architecture, les utilisateurs sont plus circonspects. C'est l'œuvre du cabinet SCHESQ et MOREL qui a beaucoup produit. Autre chantier qui a fait polémique, oserais-je dire que cela a fait trébucher la précédente équipe ? Le projet de la gare, un projet extrêmement audacieux, que l'on a un peu trop résumé, peut être à l'aune de cet objet architectural posé sur la place de la gare d'Auguste Perret. Le débat patrimonial que je n'engagerai pas avec vous, pourrait être celui-ci : fallait-il mettre un objet architectural dans un espace Perret protégé monument historique ? Je tourne la page... Autre question : fallait-il un objet architectural dans un espace qui avait été composé dans les années cinquante et dans lequel rien n'était à changer ? Troisième possibilité d'aborder la question : nous sommes ici au cœur symbolique d'une zone d'aménagement concerté, la place de la gare d'Amiens, c'est la partie émergée d'un iceberg, d'une zone d'aménagement concertée à vocation tertiaire derrière la gare. Comment relie-t-on le centre ville en matière de connexion urbaine entre la place de la gare et les espaces environnants ? Et bien évidemment c'est une réponse que l'on a un peu résumée avec un objet architectural conçu par Vasconi. Cette verrière ne sert à rien ! Néanmoins, est-ce que symboliquement on ne plante pas le piolet dans une étape plus haute dans les enjeux qu'il fallait fixer ? En tout cas, dans le pôle tertiaire qu'il y a derrière : Teralia et Borealia, les zones d'entreprises se remplissent à vue d'œil. Et très vite aujourd'hui, derrière la gare, par le passage qui a été créé sous la gare et qui rend la connexion possible. En tout cas, autre enjeu, autre pied pris dans le tapis, un Zénith. Je reprendrais volontiers une pub, vous vous souvenez de la publicité pour la Clio « elle a tout d'une grande ». Néanmoins, la question a été posée à Amiens et continue de l'être par les élus : faut-il qu'une capitale régionale se dote des outils qui créent, qui lui donnent, lui confèrent une attractivité ? Un Zénith, cela coûte cher. Est-ce que cela coûte réellement cher quand on sait que cela tourne avec trois personnes, et que ce sont les tourneurs finalement qui paient tout. Fallait-il passer par un architecte qui s'appelle Massimiliano Fuksa ? Grand architecte du XXème siècle. C'est une question. Mais néanmoins le Zénith est construit et il commence à remplir son rôle à côté du stade de la Licorne.

Je vais terminer quand même ce panorama avec le sujet de la cathédrale. La cathédrale Notre Dame d'Amiens, vous la voyez ici dans une vue de l'édifice peint à

l'arrière-plan d'un tableau du musée de Picardie en 1520, et déjà dans sa silhouette un édifice qui s'inscrit entre l'eau du fleuve, représenté ici assez symboliquement (pas de montagnes à Amiens) et la ville : l'activité portuaire vous la voyez. C'est un édifice qui est empreint de spiritualité, le personnage que vous voyez brandir sa croix est l'instigateur de la première croisade. Un mythe est né à Amiens dans ce territoire fortement marqué et imbibé de cette spiritualité. Un édifice qui là aussi (j'ai mon bureau dans une aile de l'ancien palais épiscopal) la direction du patrimoine partage ses locaux avec une école de commerce. Je vais animer les séminaires sur le thème « ouvrier d'entreprises ». Finalement pour la cathédrale il y a un commanditaire l'évêque Evrard de Fouilloy, il y avait un enjeu, un chantier, des financeurs, des matériaux. Il y a là de nombreux parallèles avec le monde de l'entreprise. Edifice exemplaire à plus d'un titre, dans sa forme architecturale, nous en connaissons aussi sa chronologie de construction, c'est un édifice qui est fort bien documenté et qui évidemment impose le respect par son envergure et sa hardiesse. A tout niveau, y compris son mobilier que je n'ai pas le temps de vous montrer.

Je souhaite revenir sur un projet qu'il m'a été donné de mener à son terme et à continuer de porter quelque soit le commanditaire politique. La cathédrale traverse les siècles. Sa statuaire, que l'on voit ici au début du XIXème siècle n'a pas été mutilée pendant la révolution française. Et le chantier de restauration qui s'engage au début des années 90 va mettre en œuvre les technologies de pointe pour restaurer une parure sculptée particulièrement exceptionnelle. Il y a l'usage du laser dont les premiers prototypes sont utilisés à Amiens au début des années 90. Lorsqu'à la fin des années 90, ce chantier s'achève, on retrouve la splendeur de la pierre et la qualité de sa statuaire, qu'il s'agisse là encore de jour ou de nuit, la tentation est forte de porter une attention toute particulière sur à la fois les conditions de la restauration et comment on va la valoriser. Depuis 1994 l'édifice appartient à l'Etat, nous mettons 300 000 euros., c'est un peu chaotique depuis deux ou trois ans quand même, je me dois de le signaler parce que l'Etat a du mal à suivre. L'Etat a du mal à abonder dans le cadre des conventions mais néanmoins ça repart et le chantier continue. Les collectivités territoriales participent financièrement à la restauration de cet édifice qui appartient à l'Etat, c'est le monde à l'envers ! Parce que l'édifice est exemplaire et que en quelque sorte c'est le moteur de cette attractivité. Lorsque l'on a transféré en 2000 dans le cadre de la loi Chevènement, les compétences du district à l'agglomération et que se posait la question des deux compétences optionnelles qu'étaient le sport et la culture, sans l'ombre d'une contestation les deux compétences ont été transférées en totalité. Et ce fut la première collectivité de France à le faire sans découpage ni calculs d'apothicaires pour savoir si les équipements, investissements et fonctionnements, étaient pour l'un ou pour l'autre. La valorisation du patrimoine, le projet culturel dans son entièreté ont été transférés. Et pour les élus des petites communes, la restauration de la cathédrale ne pose pas de problème intellectuel. Aussi c'est l'idée d'identité du territoire. C'est le même territoire. Donc obligatoirement parler d'argent n'est pas toujours superflu. L'aventure de cette restauration c'est de voir qu'il y a de la couleur sur la sculpture. Alors évidemment vous avez tous entendu parler de ce projet, on retrouve de la couleur, on va évidemment la recomposer et la restituer. (*Diapositives 125 à 153*). Nous sommes en 1999 dans quelques mois en 2009 nous allons fêter les dix ans d'un projet de restitution de la polychromie, dont on pourrait parler longuement mais qui est tout de même un projet qui démontre de façon évidente que la valorisation du patrimoine sur un projet culturel pouvait devenir le moteur d'un

projet de développement économique au travers du tourisme. Jean-Roger BERGERAT me demandait l'autre jour si j'avais des indicateurs à vous donner et bien venez interroger les commerçants, les restaurateurs. Un projet d'hôtel vient également de s'achever avec 100 chambres au pied de la cathédrale. Un Campanile : 100 chambres derrière la gare dans les mois à venir. Le développement économique autour du tourisme ne fait plus d'équivoque pour personne. La démonstration, c'est un peu prétentieux que de le dire mais au moins le spectacle l'a montré, 1,7 million visiteurs en moins de dix ans. Je me suis fixé comme enjeu d'apporter des chiffres. De 60 000 visiteurs en décembre 1999 en quinze jours, je suis aujourd'hui à peu près à 220 000 personnes dénombrés par an aujourd'hui. Ce n'est donc pas comparable ! On a eu des pics de fréquentation vertigineux. Sauf que les visiteurs que nous avons aujourd'hui sont tous touristes. Ils sont tous à Amiens pour voir le spectacle ou pour tout autre domaine comme les hortillonnages bien sûr. Je ne vous parle pas de la cathédrale en couleur, nous l'avons déjà vu, nous pourrions en parler pendant des heures et je suis très enthousiaste sur le sujet. Mais je peux quand même vous parler de son développement touristique.

Quelques éléments. La cathédrale est donc un élément symbolique, je m'amusais il y a quelques années à faire un petit schéma en réunion, je dessinais la silhouette de la cathédrale avec des roues de locomotive et derrière j'accrochais le cirque, le zoo, les parcs et jardins. Finalement la cathédrale est un peu la locomotive de cette valorisation du patrimoine. On aurait tort de s'en priver. Classée par deux fois au patrimoine mondial de l'UNESCO, il faut en profiter. Néanmoins, vous vous doutez bien que lorsqu'il est question de voter 300 000 euros pour un chantier qui est celui de l'Etat, c'est une autre paire de manches ! Mais c'est vrai que, en matière de chiffres, nous sommes sur des retombées économiques indirectes, donc vous donner des indicateurs de résultat c'est un peu difficile mais je vais vous en donner quand même. Patrimoine de l'UNESCO, on l'affiche, on le revendique. C'est vrai que la Ville d'Art et d'Histoire, c'est tout un travail culturel dont on pourrait parler. C'est vrai que ce sont des outils, Frédéric LELOUCHE est ici, Luc TASSART aussi, ils pourraient en témoigner. Nous avons ici un patrimoine qui fait l'objet d'une valorisation dans le cadre d'un projet culturel et qui a évidemment des ramifications évidentes avec le monde du tourisme. Ce projet culturel peut être au service du tourisme, il n'y a rien à rechigner à le faire. C'est tout à fait naturel. Je vous montre juste deux, trois derniers éléments. Une affiche du spectacle il y a deux ou trois ans. On montre encore la cathédrale en couleur. La campagne de communication que l'on va lancer cette année, on ne la montre plus. On part du principe que cela devient une marque. On travaille sur la notoriété, sur le trafic, on est donc dans une idée que la cathédrale en couleur, c'est un peu la marque d'Amiens. Sommes-nous pertinents dans cette action ? Je n'en sais rien. Je n'ai pas le temps de vous faire partager les doutes qui sont les miens en tant que technicien, les doutes qui sont ceux de mes élus car ce sont eux qui prennent les décisions et les orientations. La cathédrale en couleur n'a pas fait l'objet de quelconques débats, lors du passage d'une équipe métropolitaine à une autre. Le projet est resté. La valorisation du patrimoine ne fait plus débat. Aujourd'hui dans mes missions, je deviens en quelque sorte chef du service tourisme et patrimoine, en d'autres termes la direction du tourisme, qui est un service métropolitain, l'office du tourisme est métropolitain, avec une équipe qui travaille sur la même géométrie du territoire avec les mêmes outils, des élus qui sont en commun, dans les mêmes sessions, dans les mêmes séances et débats, tout cela ce sont des outils dont il a fallu se doter. Est-ce que la voie amiénoise est la

bonne ? Je ne sais pas. Je continue pour ma part de m'interroger quotidiennement de jour comme de nuit. Mais c'est vrai, je me dois de vous donner quelques chiffres : la direction du patrimoine c'est neuf permanents, 35 guides conférenciers qui sont tous des personnels non permanents, ce sont aussi des intermittents du spectacle. Un budget de fonctionnement (or personnel permanent) de 466 000 euros incluant la cathédrale en couleur, ce n'est pas rien. L'office du tourisme, qui est un service métropolitain, c'est 11 permanents, 35 guides conférenciers, ce sont les mêmes c'est le même projet. Des personnels saisonniers. Mais aussi des objets de développement touristique. Je pourrais vous parler des bateaux de Saint Leu, du camping, nous avons en projet une auberge de jeunesse, etc. Un budget de fonctionnement, avec le personnel permanent, de 730 000 euros. Donc il ne s'agit pas de rester assis devant la cathédrale en la contemplant tous les jours. J'aime et je me plais à le faire, néanmoins, je voulais vous dire combien j'ai été honoré de votre invitation et que je serai ravi de répondre à vos questions. Peut-être en s'inspirant de Jules Verne si vous m'y autorisez. »

Jean-Roger BERGERAT remercie Xavier BAILLY pour cette présentation et précise que Monsieur BAILLY est également auteur et participe régulièrement à des conférences. Il invite les membres à s'exprimer.

Hervé PIAU : dans votre longue énumération des points forts d'Amiens, vous n'avez pas énuméré la Maison de la Culture.

Xavier BAILLY : effectivement je n'ai pas parlé de la Maison de la Culture, parce que c'est un oubli tout simplement. C'est une scène nationale, c'est une structure qui a fait date et qui a été inaugurée par André MALRAUX. C'est une maison qui a depuis 1966 une activité culturelle structurante extrêmement importante. Mais c'est vrai que si je n'en ai pas parlé, c'est peut être parce que inconsciemment on est là dans quelque chose d'attendu. C'est-à-dire que dans le paysage amiénois, la Maison de la Culture est tellement évidente que j'ai peut-être accordé moins d'attention et peut-être un peu trop, et je vous prie de m'en excuser, sur ce qui est à l'arrière plan. Mais effectivement la Maison de la Culture est une maison prestigieuse et extrêmement importante. Un édifice du XXème siècle non négligeable.

Laurence MOIGNON : une étude sur l'origine géographique des touristes a t'elle été menée ?

Xavier BAILLY : effectivement une étude auprès de l'IFOP a été commanditée il y a à peu près trois ou quatre ans, pour identifier les publics. A l'échelle régionale, il a été démontré que la ville d'Amiens est une destination touristique pour l'Île de France prioritairement et le Bassin parisien dans son ensemble. A ce titre là, nous sommes la porte de Picardie sur la fameuse route des cathédrales, qui n'existe pas, mais qui effectivement nous permet d'établir l'origine des publics. En effet, viennent ensuite les touristes des régions voisines et les pays limitrophes avec le passage de touristes britanniques, néerlandais, allemands et espagnols. Les taux de fréquentations sont en progression constante depuis une dizaine d'années maintenant.

Jean-Roger BERGERAT : comment le financement des actions peut-il être trouvé ? Est-ce qu'il y a des actions qui peuvent se faire dans le cadre de financements européens ?

Xavier BAILLY : effectivement il s'agit bien souvent de projets qui sont coûteux, il est donc impératif de trouver des partenaires financiers et d'aller à la recherche de subventions. En ce qui concerne les recettes, la présence de l'office de tourisme nous permet de ponctionner la taxe de séjour qui représente la somme de 160 000 euros par an. Ce qui n'est pas négligeable. En effet, cela nous permet de nous doter d'un certain nombre d'outils à vocation touristique. Pour ce qui concerne la cathédrale en couleur, on a monté un projet européen dans le cadre de Interreg III A, en collaboration avec la ville de Rouen, puisque nous sommes adossés à la Haute Normandie, Canterbury et Rochester. Ce projet nous a permis de financer la part d'investissement du spectacle *la cathédrale en couleur*. L'investissement en matériel représente un million d'euros. Les fonds européens sont de 468 000 euros pour l'investissement de ce dispositif. Sur plusieurs projets européens qui arrivent à une échéance imminente, l'un s'appelle City, pour la revitalisation du tissu économique du centre ville fondée sur la valorisation du patrimoine. Ce projet se présente en partenariat avec GOUDA qui est le porteur de projet. Un autre projet dénommé We catch, de revitalisation des centres historiques autour des cathédrales et dont le porteur de projet est Tournai. Nous travaillons aussi avec d'autres types de financements, nous lançons une expérience qui fera l'objet d'une signature le 29 juin prochain où Gilles DEMAÏLLY, président d'Amiens Métropole, s'engage dans une logique ambitieuse qui est celle de recourir à la souscription pour sauver un monument historique classé qui est un moulin dans le quartier Saint Leu et pour lequel nous conventionnons avec la Fondation du Patrimoine dans le cadre d'un protocole qui nous permettra de lancer une souscription publique encourageant à la défiscalisation des donateurs. On s'engage aussi dans ces voies un peu difficiles du mécénat, mais qui marche bien sur certains champs de la culture et particulièrement autour de la musique, de la production artistique, la création autour de l'art contemporain des musées. Mais sur le patrimoine, c'est plus difficile dans la mesure où les budgets sont votés sur du long terme. En effet, les entreprises ont des difficultés à se positionner, elles ont besoin de s'appuyer sur des résultats pour leur permettre de justifier auprès de leurs actionnaires ou de leurs clients de cette action menée dans le cadre du mécénat. Néanmoins, ce sont des pistes que nous explorons.

Jean-Roger BERGERAT : Amiens est une ville qui compte 135 000 habitants et l'agglomération 185 000 habitants, aussi n'a-t-elle pas plus d'aptitude que notre agglomération pour pouvoir se développer par le tourisme ? Vous avez peut-être des conseils à nous transmettre.

Xavier BAILLY : je ne me permettrai pas de donner des conseils car je ne me sens pas autorisé ni compétent pour en donner. Néanmoins, je prendrais un exemple. J'ai été amené dans le cadre du programme de mis en œuvre par le ministère de la culture ou Culture France, anciennement l'association Française d'action artistique, à partager ma compétence avec des techniciens et des élus dans d'autres pays du monde. Je suis allé, pour exemple, à Puerto Plata en République Dominicaine pour trois ans, sur une mission difficile qui consistait à voir comment on pouvait aider les élus et acteurs locaux à restaurer et à remettre en état la ville de Puerto Plata. Il

s'agit d'une ville dominicaine extrêmement intéressante mais dont le patrimoine est en totale déliquescence et qui présente d'énormes difficultés sociales économiques et sécuritaires, mais à côté d'un littoral couvert d'hôtels issus de l'industrie américaine dite *all inclusive*. En arrière plan, il y a la montagne, qui a parfois une couronne de nuage, d'où la ville tire son nom « Puerto Plata », le « port de l'argent ». En effet, lorsque Christophe Colomb a abordé l'île d'Ispagnola après sa traversée, la première terre qu'il a vu c'est Puerto Plata. Qui le sait ? J'ai envie de vous répondre que vous avez la réponse à la question que vous me posez.

Membre du public : comment se fait le processus de concertation entre l'évolution d'un tissu urbain riche en patrimoine historique et les habitants ? Comment ceux-ci s'approprient-ils les choix qui sont faits, notamment les choix architecturaux ?

Xavier BAILLY : c'est une question tout à fait passionnante, on pourrait la décliner en trois volets. Le volet que je connais le mieux, c'est celui de l'action de terrain. C'est-à-dire le travail au quotidien dans l'action culturelle à l'attention des publics et prioritairement de la population locale. C'est toute la définition de la politique de valorisation des villes d'Art et d'histoire y compris au travers des jeunes publics dans le temps de l'école et en dehors. C'est toute une logique culturelle que je qualifierais de « sédimentation » au travers des publics à long terme. Le deuxième volet, c'est la concertation sur le champ politique. En mouvement actuellement à Amiens, enjeu de la nouvelle majorité qui s'emploie à engager une politique participative, redéfinissant et remodelant très profondément une sectorisation des services avec une définition de proximité. En quelque sorte un redécoupage en arrondissement avec élus et techniciens, services, entretiens, etc. Une proximité immédiate à l'échelle politique et technique du quartier. Au côté de ce volet institutionnel, un tissu associatif avec des comités de quartier sur une même géométrie et superposé. Un tissu associatif fondé sur concertation quotidienne, mais aussi sur des projets prospectifs en matière d'aménagement structurels. Cette concertation a évolué au cours de ces quinze dernières années. En effet, aujourd'hui on est en train d'expérimenter de nouvelles formules de concertation vers des conseils d'habitants associés à ces comités de quartier préexistants et à un travail de terrain extrêmement fin. Nous sommes dans une logique de débat permanent. Le troisième volet, ce sont les outils dont on se dote. Avez-vous une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) ? Avez-vous les outils de concertation dans le cadre du plan local d'urbanisme (PLU) ? Vous êtes vous dotés dans le cadre du plan local d'urbanisme d'outils pédagogiques qui vous permettent de valoriser le patrimoine, ou d'être plutôt sur de la zone de projets ? C'est très important. Pour exemple, Amiens a laissé passer dans les années 90 les secteurs sauvegardés. Je crois que Boulogne n'en a pas également. Les précédentes mandatures ont écarté les ZPPAUP. Il s'agit d'un outil d'urbanisme à vocation patrimonial et qui est en partenariat avec l'Architecte des bâtiments de France, les élus, les techniciens, les spécialistes du droit des sols, de la gestion immobilière et les architectes qui travaillent au projet urbain, un projet global qui permet de gérer des problématiques complexes.

Jean-Roger BERGERAT : est-ce que la ZPPAUP a un périmètre précis ?

Xavier BAILLY : la question du périmètre c'est la question centrale d'une ZPPAUP. Dans la mesure où le périmètre, c'est la première étape. Pour Amiens, la détermination de ce périmètre fait l'objet d'une mission d'un cabinet d'étude.

Néanmoins, il faut bien circonscrire la zone sur laquelle on a envie de travailler. Le périmètre est un outil communal de la responsabilité du maire, qui peut par la suite avoir une incidence plus large. Actuellement, nos élus, en concertation et dans le cadre des échanges que nous avons eu avec l'Architecte des bâtiments de France et toute l'équipe de projet qui travaille à l'analyse de ce projet, ont abouti et adhéré à l'idée, non pas que l'on puisse travailler sur un territoire et un périmètre strictement urbain, mais plus précisément sur une zone de projet qui serait le fond de vallée.

Luc TASSART : Boulogne est lié à la mer et comme à Amiens, la ville a subi les effets de la dernière guerre. Capécure qui est un vrai quartier a disparu sous les bombes, ce qui a affecté la pêche et son industrie annexe. La vraie reconquête du patrimoine à Boulogne, c'est par la rive gauche. Par exemple il y a la CAB qui s'y est installée. C'est une dimension importante qu'il ne faut négliger pour Boulogne. Les Boulonnais les premiers se réapproprient leur port. Dans le cheminement, dans l'urbanisme, il y a une réflexion a été menée avec pour objectif que les visiteurs puissent s'identifier à Boulogne sur Mer, premier port de pêche. Par ailleurs, Boulogne compte également des personnages célèbres. On a rebondi sur Mariette avec Lille 2004. Cette année, Blériot est mis à l'honneur comme à Hardelôt et à Berck. Et comme personnage symbolique, il y a Napoléon. Par ailleurs, deux signaux verticaux que sont la cathédrale, qui vient d'être restaurée, et la colonne de la Grande Armée font l'image de Boulogne. A ce sujet, avec le maire de Saint Léonard, il avait été envisagé de créer un circuit touristique autour de Napoléon. Il ne faut pas oublier que les anglais, qui sont le cœur de cible en matière touristique, sont très attachés au personnage. Je pense que l'on passe à côté de quelque chose au niveau de l'agglomération, sur ce tourisme de mémoire.

Jean-Roger BERGERAT : ces réflexions me confirment que l'esprit d'équipe, la motivation et l'union font la force et la réussite. Par rapport à la ville d'Amiens qui va drainer et entraîner Amiens métropole, dans le boulonnais il faut absolument que l'agglomération, ce qui est déjà en cours, intensifie ses actions en matière culturelle et touristique.

Patricia FONTAINE : remercie M.BAILLY pour son magnifique exposé et précise que depuis quelques années, l'agglomération boulonnaise et Boulogne en particulier, mettent en valeur le patrimoine. Le patrimoine de la Vieille ville est très prisé, sachant que l'on est parti de très loin. Le travail effectué est remarquable. Par ailleurs, Nausicäa, en service depuis 18 ans maintenant, draine un nombre important de visiteurs. Le port de Boulogne va également subir des transformations, plus visibles depuis la fermeture de Comilog. Ce quartier en est la preuve vivante avec l'université, la CAB et le Casino. Je pense que l'agglomération boulonnaise, par rapport à Amiens a souffert d'un problème crucial, l'autoroute qui n'est présente à Boulogne que depuis 1994 contrairement à Amiens qui en a toujours bénéficié. C'est également le cas de la ligne TGV. Boulogne, pour finir, a dû faire face à la disparition du transmanche. Aujourd'hui, le trafic est de nouveau ouvert mais cela a aussi été une lutte pour Boulogne. Mais il est vrai que nous avons des atouts communs avec Amiens. Les mentalités sont en train de se modifier positivement.

Xavier BAILLY : je souhaite apporter une précision sur la question de l'autoroute car Amiens a les mêmes difficultés, dans la mesure où la ville a bénéficié du même tracé

que Boulogne. En ce qui concerne le train c'est du même acabit, car la ligne TGV passe dans les betteraves.

Paul LABIT : comment peut-on mettre la ville de Boulogne et les communes qui sont aussi porteuses de patrimoine dans une démarche commune de valorisation du patrimoine ? J'ai l'impression que l'on fait beaucoup sur Boulogne mais que l'on ne valorise peut-être pas assez ce qui pourrait être mis en avant dans les autres communes de la périphérie. Est-ce que le fait que le patrimoine soit une compétence de la métropole à Amiens aide à cette mise en valeur ? Ne faut-il pas procéder de la même manière pour notre agglomération ? A t-on le souci de communiquer autour de l'ensemble des communes de l'agglomération ? J'ai l'impression qu'il y a un pas qui n'est pas franchi dans le transfert de compétences.

Xavier BAILLY : je précise que, pour Amiens, tout est une question de hiérarchie. La cathédrale et Jules Verne ont une notoriété mondiale qui dépasse donc le territoire de la ville. L'élément central du territoire, quelque soit sa taille dépasse de loin les périmètres de ce territoire. Il faut raisonner en matière d'attractivité. Je parle d'une hiérarchie qui n'est pas de valeur intrinsèque mais de valeurs à prendre en considération dans le projet que l'on souhaite mettre en œuvre. Cette grille peut être une trame de la base de votre projet de développement touristique. Néanmoins, cette trame ne fonctionnera pas si on considère la valorisation du patrimoine à l'échelle de la population locale. Mais il n'est pas envisageable de l'ignorer, elle fait partie du territoire. Il y a obligation de définir des priorités qui se développent bien sûr à travers le spectaculaire, le prestigieux et celui qui va faire écho.

Jean-Pierre SERGENT : je constate que la notion et l'aspect communautaire sont très présents, en fin de compte vous êtes un chef de projet ?

Xavier BAILLY : oui, tout a fait.

Jean-Roger BERGERAT remercie encore Xavier BAILLY d'avoir répondu à son invitation et l'ensemble des intervenants pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine plénière 24 septembre à 18h.
--